

TOUS
ensemble

la

CGT
TRESOR 29

CGT DU FINISTERE

Trésorerie Générale. Square Marc Sangnier 29279 BREST Cedex

Tel : 02 98 80 55 86

Internet : www.cgt.fr/finances/tresor

E.mail : tresor.cgt29@wanadoo.fr

LE 16 DECEMBRE VOTEZ POUR LES CANDIDATS PRESENTES PAR LA C.G.T.

En C.A.P le statut des fonctionnaires nous fait obligation d'avoir 2 représentants du personnel, plus deux suppléants, par grade.

Lors des élections du 11 mars, seule la CFDT avait présenté des candidats en ARP1, elle avait donc obtenu les deux sièges.

L'une des candidates élues en ARP1 est partie à la retraite, la C.F.D.T. a souhaité la remplacer par un autre de leurs adhérents, la C.G.T. avait donné son accord, F.O. a refusé .

Il faut donc refaire les élections pour cette C.A.P.

En mars vous avez été nombreux à faire confiance à la C.G.T. en nous plaçant à la seconde place, ce qui nous attribuait deux élus.

Nous comptons sur vous pour renouveler votre confiance aux candidats proposés par le S.N.T. C.G.T..

CANDIDATS PROPOSES PAR LA C.G.T.

Nathalie SQUIBAN
T.G. Brest

Dominique JESTIN
équipe de remplacement .

Suzanne KERMARREC
Paierie Départementale

Patrick MORVAN
Quimper C.H.

Nous ne présentons que des ARP2, cependant vous votez pour les représentants de la C.A.P. de cadre C. (même en l'absence de candidats de votre grade sur la liste), vous devez voter pour la liste entière, sans modification du bulletin.

Le 16 décembre, donner votre voix à une Organisation Syndicale ne sera pas sans conséquence.

En apportant votre soutien et votre approbation à son activité, vous affirmerez votre volonté de vous doter d'élus compétents et efficaces.

Rappelons brièvement le rôle des C.A.P. :

- Examen des demandes de mutations et établissement des listes d'aptitude au grade supérieur.
- Examen des recours relatifs à la notation et conditions d'exercice du temps partiel y compris
- Représentation des personnels aux commissions de réforme (taux d'invalidité - accidents du

En outre, le nombre de voix recueilli par chaque Organisation Syndicale détermine la répartition

- au **Comité Technique Paritaire Local (C.T.P.L.)** où sont débattus d'importants dossiers concernant le fonctionnement de nos services (budget des Trésorerie...) et tout problème général d'organisation (horaires variables, ..).
- au **Comité d'Hygiène et Sécurité (C.H.S.)** chargé de répartir les crédits spécifiques permettant de financer les besoins et les opérations en matière d'hygiène et sécurité des Services Financiers du département (DGCP, DGI, Douanes, DGCCRF, INSEE,).
- au **Comité Départemental de l'Action Sociale (C.D.A.S.)** qui gère l'Action Sociale départementale dans le cadre des crédits alloués au plan national: Arbre de Noël, vacances enfants et adultes, séjours, Médecine de Prévention et actions diverses... auprès de l'ensemble des agents des Services Financiers du département, actifs et retraités.

Le 16 décembre 2004
votez
pour les listes de

